

INSTITUT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE DE CHOTT – MARIEM (ISA-CM)
ECOLE DOCTORALE : AGRONOMIE ET ENVIRONNEMENT

COMMUNIQUE

Renouvellement des inscriptions au Doctorat
en Sciences Agronomiques et Environnement (2025-2026)



Les doctorants inscrits au programme de doctorat en Sciences Agronomiques et Environnement dans les disciplines : Production et Biotechnologie Végétales ; Etudes des Paysages et Développement des Territoires ; Sol-Eau et Environnement ; Protection des Plantes et Environnement ; et Production et Qualité des Produits Animaux doivent renouveler leur inscription **avant le 20 novembre 2025**.

Les demandes de renouvellement des inscriptions doivent être déposées au bureau d'ordre de l'ISA CM. Elles doivent comporter les pièces suivantes :

- Formulaire de renouvellement de l'inscription pour l'année universitaire 2025-2026 ([site web de l'ISA-CM](#))
- Rapport d'avancement des travaux de thèse au cours de l'année universitaire 2024-2025, signé par le (s) directeur (s) de thèse ([site web de l'ISA](#)).
- Fiche du comité de suivi signée par tous les membres de ce comité ([site web de l'ISA-CM](#)) pour les renouvellements des inscriptions en 2^{ème} et 3^{ème} années.
- Fiche de suivi des études doctorales actualisée ([site web de l'ISA](#)).
- Les pièces justificatives (Attestations) des crédits complémentaires (cours & activités complémentaires) poursuivis au cours de l'année universitaire antérieure.
- Fiche de renseignement de l'Université de Sousse ([بطاقة الإرشادات الخاصة بالجامعة](#)).
- Copies des rapports des stages effectués au cours de l'année universitaire 2024-2025, avec une copie des pages du passeport (entrée/sortie).
- Demande motivée de dérogation signée (demande de quatrième ou cinquième inscription) par le(s) directeur(s) de thèse.
- Attestations des inscriptions antérieures (demandes de quatrième ou cinquième inscription).
- Fiche du directeur de thèse ([site web de l'ISA](#)).

Les doctorants autorisés à se réinscrire par la Commission de Doctorat doivent payer les frais d'inscription de l'année universitaire 2025-2026 sur le site : <http://www.inscription.tn> et ce **avant le 01 décembre 2025**.



Directeur Général de l'ISA-CM

Le Directeur de l'Institut Supérieur
Agronomique de Chott-Mariem
Pr. Rajouene MAJDOUB

